



JUBILE ET RENOUVEAU : UN NOUVEL ELAN !

L'EDITO

10 ans déjà ! C'est en mars 2015 que la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) a vu le jour. La disparition du Foyer des jeunes de Saint-Imier et le besoin d'un groupe d'accueil d'urgence et d'observation destiné aux enfants et adolescent·e·s de la partie francophone du canton étaient à l'origine de la création de la PIEA. L'assemblée générale de la PIEA qui s'est déroulé le 4 juin 2025, n'a pas manqué d'évoquer cet anniversaire. Pour marquer ce jeune jubilé, le CEPC a préparé un apéritif royal qui a clos la séance de manière particulièrement festive ! Nous l'en remercions très chaleureusement.

Après 10 ans d'un travail passionnant et intense, j'ai choisi de passer le témoin à une personne plus jeune, très compétente et motivée à reprendre les rênes de notre association. C'est donc



*avec une immense joie et beaucoup de reconnaissance que le comité a reçu la candidature de **Christine Schneider-Rustichelli** à la présidence de la PIEA. L'assemblée générale du 4 juin l'a élue à l'unanimité !*

La PIEA entame une nouvelle étape de vie. Les projets sont d'ores et déjà sur la table. Ils se poursuivront dans une perspective constante : le soutien et l'accompagnement des enfants et les adolescent·e·s dont le parcours de vie requiert une attention soutenue, des mesures particulières ou un accueil dans un environnement réparateur. Or, l'entrée des adolescent·e·s dans le monde des adultes doit être préparée et suivie. Il donc est particulièrement important de prolonger au-delà de leur majorité le suivi des jeunes qui ont bénéficié de prestations de protection et d'encouragement.

Si les jeunes sont au cœur des préoccupations de la PIEA, les conditions de travail et de salaire des personnes qui les encadrent - travailleurs sociaux et travailleuses sociales, éducateurs et éducatrices - inquiètent également les membres de la PIEA qui y prêtent une attention toute particulière. Pour maintenir l'éventail et la qualité des prestations destinées aux enfants, aux jeunes et aux adultes, il est impératif d'éviter que les personnes encadrantes bien formées et expérimentées quittent notre région pour poursuivre leur carrière dans les cantons voisins ou changent d'orientation. La PIEA cherche donc les moyens de remédier à cette situation.

Signaler, formuler, échanger et proposer constituent les principaux axes des activités de la PIEA. En 10 ans, elle a gagné la confiance des autorités et de ses partenaires.

Accordons donc notre entière confiance à la nouvelle équipe et laissons-la proposer des mesures postcures, manifester le besoin d'une revalorisation des salaires des travailleuses et travailleurs sociaux, et continuer à cultiver avec soin une philosophie du dialogue et de l'échange non sans rester fidèle à ses visées et convictions.

Il me reste à fermer la porte tout doucement et à remercier très sincèrement les membres du comité, de leur soutien, les directeurs et les directrices, les collaboratrices et collaborateurs des institutions, SOCIALBERN, la fondation Grand Chasseral ainsi que les partenaires de la PIEA, les autorités cantonales, tout particulièrement l'Office des mineurs (OM), l'Office de l'école obligatoire (OECO) et l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS), le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Conseil des affaires francophones de Biel-Bienne (CAF), pour la confiance qu'ils et elles m'ont témoignée tout au long de ces 10 ans. J'adresse également de vifs remerciements à Dominique Desilvestri, notre ancienne secrétaire et à notre précieuse collaboratrice, Martine Gallaz, pour leur engagement et leur immense soutien, à notre trésorier, Yves Desarzens, pour la parfaite tenue des comptes de la PIEA ainsi qu'à Cyrille Voirol, l'excellent administrateur du site internet de la PIEA.

Grâce à une très fructueuse collaboration, la PIEA s'est développée de manière significative et réjouissante. MERCI !

E la Nave va !!!!

Béatrice Sermet



L'ASSEMBLEE GENERALE 2025, UN MOMENT D'EMOTION

Le 4 juin 2025, les membres de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) se sont réunis en assemblée générale dans les locaux du Centre éducatif et pédagogique de Courtelary, dans la salle où l'association a été fondée en mars 2015. L'assemblée s'est déroulée dans un climat chaleureux. Sans débordement, mais avec le sentiment qu'un joli parcours a été accompli, elle a renouvelé sa confiance dans le comité et a pris congé de **Béatrice Sermet-Nicolet** en confiant la présidence de l'association à **Christine Schneider-Rustichelli**. Béatrice Sermet-Nicolet reste membre de l'association à titre personnel. Le comité l'a remerciée, par la voix d'Aldo Dalla Piazza. Quelques larmes ont été essuyées furtivement...

UNE NOUVELLE PRESIDENTE, UN RENOUVEAU BIENVENU

Détentrice d'un Master of Law, juriste expérimentée, consultante indépendante, **Christine Schneider-Rustichelli** est membre du CAF, conseil au sein duquel, elle remplit plusieurs fonctions, dont celle de membre de la Commission formation et santé. Membre de comité d'Alter Ecole, du Conseil d'administration de la pharmacie Geno, présidente du comité du Home d'enfants l'Etoile du Ried à Bienne et experte en certification bi- et plurilinguisme en collaboration avec le Forum du bilinguisme, Christine Schneider-Rustichelli réunit des compétences hors du commun et saura conduire la PIEA sur des chemins encore inexplorés ! Le comité et l'assemblée de la PIEA expriment leur sincère reconnaissance à Christine Schneider-Rustichelli d'avoir accepté de reprendre cette fonction à laquelle elle saura donner un élan novateur !

UN DÉPART...

En raison du rattachement de Moutier à la République et canton du Jura, **Patricia Gamma**, responsable du Service social régional de la Prévôté (SSRP) et membre du comité depuis la création de la PIEA, quittera l'association (et son comité) à la fin de l'année 2025. La PIEA et son comité lui adressent un immense MERCI pour son engagement constant et son fidèle soutien. Sa conviction et son énergie ont souvent poussé le comité vers l'avant.

...UNE ARRIVÉE

L'assemblée souhaite une cordiale bienvenue à **Elisa Escobar**, directrice du SSRT, qui a remplacé **Laurent Knecht** au sein du comité en août 2024. Elle sera désormais la nouvelle déléguée de la région au sein du Comité de planification cantonale.

LE COMITÉ DE LA PIEA

Les membres du comité sortants, à savoir **Stéphanie Bailat**, **Elisabeth Beck (CJB)**, **Clovis Brahier (AEMO)**, **Aldo Dalla Piazza**, **Vincent Delémont (CEPC)**, **Yves Desarzens (La Grande Maison)**, **Elisa Escobar (SSRT)**, **Sandra Roulet (députée au Grand Conseil)** ainsi que vérificateurs des comptes, **Bruno Amsler** et **Gilbert Ogi**, ont accepté de poursuivre leur tâche au service de la PIEA.



RAPPORT ANNUEL 2024

Le rapport d'activité 2024 se trouve sur le site de la PIEA www.la-plateforme.ch

COTISATIONS ET COMPTES

Augmentation de la charge de travail, consultations, représentations extérieures fréquentes, augmentation du nombre des partenaires, travaux de rédaction, gestion du site internet, le cahier des charges de l'administration s'alourdit. Une rémunération plus conséquente, même si elle reste modeste, s'impose. L'assemblée a décidé d'augmenter le montant des cotisations des personnes morales et la fixe à CHF 400.-. La cotisation des personnes physiques reste inchangée (CHF 50.-). Les comptes 2024 bouclent avec un modeste bénéfice et ont été approuvés à l'unanimité.

UN DEBAT : LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SALAIRE DU PERSONNEL DU DOMAINE SOCIAL

La deuxième partie de l'assemblée est consacrée à un problème ressenti dans l'ensemble du pays, à savoir **les conditions de travail et de salaire du personnel du domaine social**. Mme **Nicole Witchmann** a participé L'ETUDE SUR LE PERSONNEL QUALIFIÉ DANS LE DOMAINE SOCIAL EN 2024 « *La situation du personnel qualifié dans le domaine social est tendue. Pour la première fois, des données sont disponibles pour tous les champs d'activité. L'étude mandatée par SAVOIR-SOCIAL et la SASSA met le doigt sur les défis existants du domaine social.* » (<https://www.savoirsocial.ch/fr/etude-sur-le-personnel-qualifie-dans-le-domaine-social#c5685>)

Accompagnée de Mme **Emilie Clavel** (AvenirSocial) et de M. **Etienne Jay**, doyen de la filière Bachelor en Travail social, HES-SO – Haute école de travail social Fribourg, l'oratrice a résumé les résultats de l'analyse menée et les a partagés avec les deux autres intervenant-e-s. Mme Emilie Clavel mentionne le document publié par AvenirSocial : https://avenirsocial.ch/wp-content/uploads/2023/06/FR_20230515_Actions-possibles-pour-les-organisations_Best_Practice.pdf) qui propose des actions pour l'amélioration des conditions de travail.

La discussion qui s'ensuit était animée et a débouché sur un constat clair : les salaires des travailleuses et travailleurs sociaux doivent être harmonisés avec ceux des pratiqués par les cantons voisins afin de détendre le marché du travail local et éviter un exode de personnes formées et compétentes.

RENCONTRE AVEC L'OFFICE DES MINEURS (OM) DU 21 MAI 2025

Les rencontres annuelles entre une délégation de l'Office des mineurs (OM) et le comité de la PIEA sont devenues une tradition. Elles permettent, par le biais du dialogue, de transmettre à nos autorités des observations de terrain, les besoins des enfants, des jeunes en difficultés, des familles ou ceux des prestataires.

La rencontre de 2025 a eu lieu le 21 mai. Au préalable, le comité de la PIEA avait examiné avec attention le « Rapport 2024 Jura bernois et Bienne francophone » ainsi que le « Rapport Care Leavers (novembre 2024) » publiés par l'OM : (<https://www.kja.dij.be.ch/fr/start/foerder--und-schutzleistungen/angebots--und-kostenplanung.html>).



Le comité de la PIEA a ensuite adressé une prise de position à l'OM faisant part de ses remarques et suggestions. La rencontre s'est déroulée dans un climat de confiance et d'échange très ouvert et détendu. En voici un condensé :

POLITIQUE GENERALE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Le comité de la PIEA a exprimé des préoccupations concernant l'absence d'une politique générale cohérente pour l'enfance et la jeunesse dans le canton de Berne. Bien que deux rapports récents fournissent une vue d'ensemble de la situation actuelle, ils ne s'inscrivent pas dans une vision globale comparable à celle d'autres cantons suisses. La PIEA a proposé à l'OM de développer une politique intégrée pour les jeunes et jeunes adultes, en établissant des lignes directrices claires pour améliorer l'efficacité des mesures et éviter les redondances.

La politique de l'enfance et de la jeunesse devrait se différencier d'une simple stratégie de planification, en intégrant une perspective sociale plus large pour anticiper et répondre aux besoins émergents. Cette approche permettrait d'accompagner les jeunes tout au long de leur parcours de vie, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. La PIEA suggère de structurer cette politique autour de trois piliers : prévention, intervention et autonomie.

Une commission de la jeunesse avait été supprimée dans le cadre d'un plan d'économie du canton de Berne, ce qui a rendu difficile le développement d'une politique cohérente.

Bien que l'OM soit en contact avec d'autres cantons pour échanger des idées et des stratégies, la mise en œuvre d'une politique financière stricte au niveau cantonal complique le lancement de nouvelles initiatives. Des défis subsistent donc, notamment en matière de coordination interinstitutionnelle.

En termes de planification, le canton de Berne explore des solutions pour les mineurs difficiles.

TAUX D'OCCUPATION EXIGE DES INSTITUTIONS

La question récurrente du taux d'occupation requis de 93 % dans les institutions a été abordée. Il peut parfois mettre les petites structures en difficulté.

Dans le domaine du handicap, le taux d'occupation exigé est de 93% alors que le taux réel est de 67,4%.

Pour les prestations de durée limitée, le taux d'occupation exigé est de 85%.

Il faudra attendre la révision de la LPEP pour toute éventuelle modification (horizon 2030).

SUIVI POST-RÉSIDENTIEL

Le suivi post-résidentiel (Care Leaving) pour les jeunes quittant les institutions reste limité. Des efforts sont cependant en cours pour développer des solutions innovantes, telles que l'accompagnement à domicile. L'OM continue de chercher des moyens d'améliorer les services offerts aux jeunes et de soutenir les familles confrontées à des difficultés particulières

RECENSEMENT DES PLACEMENTS DANS LES INSTITUTIONS FRANCOPHONES ET BILINGUES : QUELQUES CHIFFRES EN 2024

- Placements : 192 enfants bernois et 114 enfants d'autres cantons (dont certains ont pour stratégie de supprimer les placements). Les placements longue durée extra-cantonaux représentent 30% des placements. L'OM a pour projet d'aborder cette question avec les autres cantons.



- Les tarifs sont les mêmes pour tous, alors que dans les autres cantons, les tarifs sont plus élevés pour les extra-cantonaux (sauf pour ceux qui font partie de la CIIS).
- Ambulatoire : les prestations d'accompagnement familial ont augmenté.

SURVEILLANCE ET CONTROLLING

Selon la délégation de l'OM, la Convention internationale des droits de l'enfant à laquelle la Suisse a adhéré, impose aux autorités responsables de donner aux enfants et adolescent·e·s la possibilité de s'exprimer. A la demande de l'OM, chaque institution propose à quelques enfants de participer à un entretien avec ses représentant·e·s. Globalement, les enfants et les jeunes sont satisfaits. Les entretiens qui ont lieu avec les petits sont adaptés à leur âge. Le retour d'information à l'institution dépend du contenu de la discussion avec les enfants.

L'OM rappelle qu'une **Formation continue pour un service de prévention et de signalement interne** est proposée. Elle est organisée par AnthroSocial et s'adresse aux collaborateurs·trices des institutions pour personnes ayant besoin de soutien qui sont responsables de la gestion des signalements en cas de violence psychique, physique et sexualisée. Le cours complet dure 6 jours et se déroule exclusivement en français. Les membres de SOCIALBERN bénéficient d'un prix spécial de 1920.00 francs pour cette offre. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site anthrosocial.ch.

MESURES POUR LA REMUNERATION DES TRAVAILLEURS·EUSES DANS LE DOMAINE SOCIAL

Le recrutement d'éducateurs·trices HES et ES, des travailleurs·euses sociaux constitue un autre défi pour les organisations du domaine socio-éducatif. A ce sujet, la PIEA a évoqué l'interpellation déposée au Grand Conseil par Mme M. Zuber sur cette problématique. La PIEA exprime son étonnement quant à la réponse du Conseil-Exécutif à l'interpellation.

PROCHAINES ETAPES

Le premier cycle de planification cantonale arrive à son terme. L'OM remettra au Conseil-Exécutif un rapport synthétisant les différents rapports réalisés ces dernières années. Il travaille à un projet d'allègement pour les familles avec enfants en situation de handicap. L'OM a des contacts avec la Direction de la sécurité, un échange très important pour les jeunes les plus difficiles. Le calendrier des différents thèmes à traiter n'est pas encore établi. De grands défis existent pour la prise en charge psychiatrique, ce qui concerne la DSSI.

COMITÉ DE PLANIFICATION CANTONALE

Le Comité de planification cantonale, créé en 2021 vise à faciliter la planification cantonale des prestations de protection et d'encouragement destinées aux enfants. Il se réunit deux fois par an, en mars et en octobre ou novembre. Notre région y est représentée par **Elisa Escobar**. Deux rapports ont été publiés par l'OM en 2024-2025. Ils sont directement en lien avec les travaux du Comité de planification cantonale : le « **Rapport 2024 Jura bernois et Bienne francophone** » ainsi que le « **Rapport Care Leavers** (novembre 2024) », accessibles via le lien suivant (<https://www.kja.dij.be.ch/fr/start/foerder--und-schutzleistungen/angebots--und-kostenplanung.html>). Ces rapports ont fait l'objet d'échanges avec l'OM lors de la rencontre annuelle mentionnée ci-dessus.



COMMUNICATIONS ET PERSPECTIVES 2025

Dans le numéro des *Brèves* de décembre 2024, nous évoquions quelques pistes qui devaient marquer l'année 2025. Nous les reprenons en y ajoutant un commentaire :

- Préparer les propositions de **modifications nécessaires à la LPEP**. La LPEP sera évaluée en 2027, selon l'OM. *Les éventuels changements qui pourraient y être apportés ne le seront pas vraisemblablement avant 2030.*
- **Améliorer les conditions salariales des collaborateurs-trices** du domaine socio-pédagogique (institutions et différentes organisations), ainsi que celles du personnel des SSR. *La PIEA abordé cette question avec l'OM a de nombreuses reprises. Elle prendra position au sujet de la réponse du Conseil-Exécutif à l'interpellation au Grand Conseil de M. Zuber « Lutter contre la pénurie d'éducatrices et d'éducateurs HES dans le canton: quels outils? ». La PIEA déplore que le canton de Berne n'offre plus la formation ASE par apprentissage.*
- Remédier au **déficit de prestations concernant la prise en charge et l'accompagnement des jeunes au seuil de leur vie d'adultes** (Leaving Care). *La PIEA se préoccupe de manière intense de cette situation.*
- **Maintenir, voire renforcer un dialogue constructif avec les autorités cantonales**. *La rencontre annuelle avec l'OM permet de poursuivre un dialogue qui s'est bien établi.*
- **Développer et renforcer l'association**. *Un élan nouveau sera donné grâce aux changements intervenus.*
- Cultiver et renforcer **les liens de la PIEA avec SOCIALBERN**. *Une rencontre est prévue en août 2025 afin de clarifier la collaboration entre les deux associations.*
- **Une politique globale de l'enfant et de la jeunesse** : la PIEA a sollicité les autorités afin qu'elles soient proactives et non réactives. A cette fin, il serait judicieux de mettre sur pied une politique de l'enfant et de la jeunesse globale qui reposerait sur 3 piliers : prévention, intervention, autonomie... L'OM a prêté attention à cette proposition et a exprimé son souci de collaboration et de coordination avec les trois directions concernées par ce domaine : la DIJ, la DSSI et l'INC.
- **Association faitière Social & Santé Grand Chasseral**
Un groupe de travail, composé de François Dubois (Pro Senectute), Hugo Figueiredo (Réseau santé sociale), Martine Gallaz (PIEA & GAS), Qendresa Latifi (GAS), Olivier Paratte (ADIASE), Sandra Roulet (députée au Grand Conseil), Béatrice Sermet (PIEA), Pierre-Yves Wenger (ADIASE), Christine Schneider (PIEA), a élaboré un projet de statuts pour la création d'une association faitière Social et Santé Grand Chasseral. Les modalités à mettre en place ne sont pas encore clarifiées. La PIEA est préoccupée par l'inclusion de Bienne francophone et bilingue. Le but de l'association : entrer dans un large réseau et faire reconnaître les besoins du domaine social.



MERCI

Le comité de la PIEA tient à remercier toutes les personnes qui l'ont soutenu durant les mois écoulés. Il souhaite également exprimer sa sincère gratitude au Conseil du Jura bernois (CJB), au Conseil des affaires francophones de l'arrondissement bilingue de Bienne, (CAF) aux autorités cantonales (notamment à l'OM, l'OECO, l'OIAS) ainsi qu'à ses partenaires, tels que SOCIALBERN pour leur soutien et toute l'attention portée aux demandes de la PIEA. Il remercie également la Fondation Grand Chasseral pour son écoute et ses conseils.

DATE À RETENIR !

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la prochaine assemblée générale de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) aura lieu le

20 mai 2026 à 14h00.

Veuillez retenir cette date. L'ordre du jour et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

Pour adhérer à l'association de la Plateforme des enfants et adolescent·e·s du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA), inscrivez-vous ici : secretariat@la-plateforme.ch.

Nous nous réjouissons de vous revoir !

Le comité de la PIEA

CONTACT : Martine Gallaz, administratrice: secretariat@la-plateforme.ch